



25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE DES FINS BOIS À VINDELLE POUR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE GRANDANGOULEME

DGS - Conseil de Développement
Numéro : 2021-D-259

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,
- VU, l'arrêté n°32 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1er – Est approuvé le contrat de location de la salle Socioculturelle des Fins Bois, située 3 rue de la Gerbaude 16430 Vindelle, pour l'organisation d'une réunion plénière du Conseil de développement de GrandAngoulême, le 16 novembre 2021 de 17h à 21h.

Article 2 – La mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services est chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 30 SEP. 2021

P/Le Président,
Le Vice-Président,

Gérard DEZIER

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le - 1 OCT. 2021
Publie ou noncé,
Le - 1 OCT. 2021